



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 10 janvier 2022

Ont participé : Jean-Marc CHASTEL, Hélène DE BARMON, Anna DE COURSON, Fernand DE OLIVEIRA, Jean-François DELCAIRE, Florent DIAN, Julien ETAIX, Élise GAS, Michel GENDROT, Véronique GOUPY, Agathe FAURE, Samira HERBAL, Alex HUANG, Corentin LAFI, Stéphane LEULLIER, Olivier MASSONAT, Martine NOTHERN, Sophie POULAIN, Frédéric SCANVIC, Laura VINSSAC, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZILBERSCHLAG

Excusées : Marie BERTIN, Marie-Anne MINI épouse HAVARD DIT DUCLOS

Mairie : Amina BOURI, élue référente du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

En introduction de la réunion, Amina BOURI commence par souhaiter une très bonne année à l'ensemble des membres du Conseil de quartier.

Elle indique ensuite que le projet d'étude de cartographie des nuisances sonores souhaité par le Conseil de quartier n'est pas éligible au titre du budget d'investissement et que le budget de fonctionnement n'est pas suffisant pour réaliser un tel projet. La Mairie a néanmoins décidé de prendre à sa charge la réalisation d'un diagnostic territorial acoustique sur le périmètre d'Halles-Beaubourg-Montorgueil et la demande du Conseil d'intégrer la rue Montmartre à cette étude a été acceptée ce qui permet de réaliser partiellement le projet voté par le Conseil. Par ailleurs, Amina BOURI précise qu'exceptionnellement, le montant du budget d'investissement initialement affecté pour ce projet sera reporté en 2022. Les conseillers la remercient pour ces bonnes nouvelles.

Réponses aux questions des précédentes réunions :

Assises individuelles demandées par le Conseil de quartier pour la rue de la Banque : Amina BOURI précise qu'il n'existe pas de modèle d'assises individuelles sur les marchés de la Ville. La commission de régulation de l'espace public doit prochainement statuer sur les modèles d'assises qui pourraient être installés dans l'espace public. La Mairie reviendra vers le Conseil de quartier pour lui proposer les différents modèles retenus.

Collecte de déchets alimentaires : Amina BOURI explique qu'à ce jour les bacs marrons n'ont pas encore été installés sur le site du marché Saint-Honoré les jours de tenue du marché. Cette mise à disposition est en cours d'étude par la division territoriale de propreté de Paris centre. Des bacs marrons sont, par ailleurs, bien mis en place au marché Saint-Eustache depuis l'été dernier, lorsque celui-ci est ouvert.

Fresques sur les rideaux métalliques des boutiques : les commerçants n'ont pas d'autorisation à demander pour décorer leur rideau. C'est aux services de propreté de la ville de s'assurer que les fresques ont été réalisées à la demande du commerçant avant de procéder à un nettoyage. Aujourd'hui, certains habitants ont remonté leur mécontentement vis-à-vis de certaines fresques réalisées sur des rideaux métalliques. En conséquence, la ville n'incite plus les commerçants à le faire.

Date de début des travaux autour PADD: Amina BOURI explique qu'à ce jour nous n'avons pas de dates précises si ce n'est que la prochaine concertation aura lieu en février avec plusieurs ateliers portant sur l'avant-projet du PADD et ses grandes orientations. Un calendrier sera annoncé très prochainement.

Second Collège du Conseil: en ce qui concerne la date objective de mise en place du deuxième collège du Conseil de quartier, la Mairie a contacté l'ensemble des acteurs identifiés avec le Conseil de quartier pour les inviter à s'inscrire. Elle rappelle qu'il s'agit d'une démarche volontaire de leur part et que le Conseil sera informé des inscriptions.

Hélène DE BARMON rappelle que la charte prévoit que le Conseil de quartier soit composé d'un collège d'habitants et d'un second collège composé d'acteurs du quartier, qui ne sont pas des habitants.

Mise en ligne du projet de jardin au sein de la BNF: Amina BOURI annonce que la présentation du projet a bien été mis en ligne sur le site de la Mairie Paris Centre : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/reunion-publique-relative-au-projet-de-jardin-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-18724>

Concertation sur le plan de propreté: une réunion avec les équipes d'animation des Conseils de quartier va être organisée en février afin de présenter le nouveau plan de propreté (suite aux remontées des Conseils).

Information des habitants sur l'impact des tournages de films et des manifestations sportives sur la circulation et le stationnement: Amina BOURI explique que sur l'ensemble du territoire parisien, on dénombre 6 000 tournages/an, soit environ 20 tournages/jour. Paris Centre est l'un des arrondissements les plus sollicités en la matière (une vingtaine de tournages/semaine).

Aussi, il appartient à la Mission Cinéma de la ville de Paris de s'assurer auprès des productions en amont et pendant l'évènement du bon déroulement des tournages et de la bonne exécution de la communication sur site auprès des riverains et commerçants.

En matière de communication sur place, la mairie insiste déjà sur la nécessité de faire du porte-à-porte auprès des commerçants et des riverains. Un affichage sur site est également demandé 7 jours avant le début des tournages standards.

Il serait impossible de communiquer sur tous les tournages, tant ils sont nombreux. En revanche, les tournages très impactants sont mentionnés dans la newsletter travaux de la Mairie de Paris Centre.

Concernant les places de livraison, il n'existe aucune règle spécifique. En 2022, les productions vont devoir s'adapter à la raréfaction des places de stationnement et ainsi limiter la présence de leurs véhicules techniques aux abords immédiats des lieux de tournage. La Mairie de Paris Centre va veiller à cette mutation.

Pour rappel, le rôle de la Mairie, quand la Mission Cinéma la saisit, ne consiste pas à statuer sur l'opportunité d'un tournage en tant que tel, mais de vérifier si les impacts sur le stationnement et la circulation ne sont pas trop importants. La Mairie essaie également de limiter les tournages tôt le matin, et si possible des nuits entières. Elle est également particulièrement vigilante sur le choix d'implantation des barnums nécessaires à la production (cantine, etc.).

Concernant les manifestations sportives, une demande a été transmise à la Direction de l'information et de la Communication (DICOM) qui reçoit les demandes d'occupation d'espace public. La mairie de Paris Centre communique également sur les événements très impactants en termes de circulation.

Au sujet des Vélib': l'opérateur Smovengo qui a remporté l'appel d'offre relatif à l'exploitation de la flotte Vélib' est d'ores et déjà engagé dans une gestion optimisée de celle-ci. La Mairie de Paris Centre a pris attaché avec les équipes territoriales de Smovengo pour avoir des éléments chiffrés à transmettre aux Conseils de quartier.

Collecte des modules Trilib' : la division de propreté de Paris Centre a été saisie pour l'obtention des volumes collectés par les modules Trilib'.

Concernant les données présentées lors de la concertation sur le plan de propreté, Amina BOURI précise que le sujet pourra être évoqué lors de la réunion globale de restitution des remontées des Conseils de quartier et des décisions prises par la mairie pour la refonte du plan de propreté, qui devrait être planifiée en février avec les équipes d'animation des Conseils de quartier.

Sophie POULAIN demande quand sera connu le nom du référent propreté du quartier. Amina Bouri indique qu'elle n'est pas en mesure de répondre tout de suite à cette question.

La réunion globale de restitution .annoncée supra permettra sans doute d'apporter cette réponse.

Amina BOURI, précise que beaucoup de questions ont été envoyées à la Mairie par mail. Elle rappelle donc que normalement les questions portées par le Conseil de quartier doivent être posées durant les séances du Conseil et votées par les présents.

Terrasses :

Une nouvelle réunion va avoir lieu sur le sujet des terrasses. Hélène DE BARMON et Sophie POULAIN y représenteront le Conseil de quartier.

Il est demandé aux Conseillers de quartier de remonter les points qu'ils jugent utiles en amont de cette réunion.

Véronique GOUPY explique qu'il n'y a pas que le problème des terrasses mais qu'il y aussi des problèmes de file d'attente sur des trottoirs étroits, posant des problèmes de sécurité pour la circulation des piétons.

Plusieurs habitants constatent le même problème et précisent que celui-ci ne peut pas se résoudre simplement en invitant les établissements en question à mettre en place des systèmes de réservation car beaucoup de files d'attente sont liées à la vente à emporter.

Le Conseil de quartier s'interroge sur le droit par rapport aux files d'attente et demandent s'il y a des retours quant aux engagements pris par la Mairie lors de la marche exploratoire qui a eu lieu rue de Richelieu, notamment sur cette question de ses files d'attente.

Samira HERBAL estime que les questions et les demandes du Conseil de quartier concernant la sécurité des habitants devraient être traitées de façon prioritaire par la Mairie.

Le Conseil de quartier estime qu'il est important que les commerçants acceptent le partage de l'espace public car à ce jour, ils se l'approprient sans contrepartie.

Stéphane LEULLIER invite les autres conseillers de quartier à utiliser l'application DANS MA RUE afin de tracer les lieux problématiques et ainsi de mieux cibler les interventions des services.

Agathe FAURE explique qu'elle évite certaines rues en raison de ces files d'attente et estime que sans action de la part de la Mairie, ce sera aux habitants de réaliser des actions, par exemple en allant manifester devant les commerces concernés.

Stéphane LEULLIER et Hélène DE BARMON interrogent la Mairie pour savoir ce qu'il en est de l'arrêté préfectoral de 2012 interdisant la consommation d'alcool sur la voie

publique dans le nord du quartier, à proximité des Grands Boulevards, car ils constatent qu'il n'est pas appliqué.

Frédéric SCANVIC estime que le problème est que lorsque l'on sollicite les services municipaux ou la police pour des nuisances liées à l'alcool, le délai d'attente ou d'intervention est long et peut s'avérer dissuasif.

Agathe FAURE demande ce qui a été mis en place par la Mairie concernant les terrasses illégales, c'est-à-dire celle qui n'ont pas d'autorisation.

Élise GAS précise que les poubelles sorties au moment du ramassage des ordures pénalisent la circulation des piétons.

Budget participatif :

Hélène DE BARMON demande si des membres du Conseil de quartier souhaitent déposer des projets au nom du Conseil de Quartier.

Marie BERTIN, qui n'a pas pu être présente ce soir, souhaiterait que le Conseil de quartier s'intéresse à la création d'un jardin pédagogique à destination des enfants du quartier. La difficulté de ce projet est de trouver une association porteuse ainsi qu'un lieu.

Hélène DE BARMON propose un projet de restauration et de remise en eau des fontaines de la place André Malraux. De nombreux conseillers manifestent leur soutien à ce projet et Stéphane LEULLIER propose de rédiger une présentation du projet au nom du Conseil.

Véronique GOUPY souhaiterait enjoliver les éclairages du quartier. Stéphane LEULLIER précise qu'il faudrait vérifier les critères du Budget Participatif pour ce projet. Hélène DE BARMON rappelle que dans le cas contraire, le Conseil de quartier pourrait utiliser son budget d'investissement.

Lydia ZILBERSCHLAG précise que la commission solidarité réfléchit à déposer un projet en lien avec le thème de la commission.

Stéphane LEULLIER précise qu'il n'est pas nécessaire de budgérer son projet. Il suffit de le déposer, de décrire le projet pour qu'ensuite il soit étudié et co-construit avec les services de la ville puis budgété.

Réunion publique du 15 mars :

Le Conseil de quartier souhaite organiser une réunion publique le 15 mars pour les habitants du Conseil de quartier sur le thème de la police municipale.

Frédéric SCANVIC et Samira HERBAL sont d'accord pour travailler sur le sujet.

Jean-Marc CHASTEL estime qu'il faudrait interroger les commerçants et les associations du quartier pour préciser ce qu'ils attendent de la police de proximité.

Amina BOURI rappelle que le 24 janvier un représentant du Conseil de quartier est invité à une réunion organisée par le commissariat intitulée « Groupe de partenariat Opérationnel » en présence de différents acteurs locaux.

Alexandre BAUX-DE CASTRO rappelle qu'une réunion est également prévue le 19 janvier avec les co-présidents des Conseils de quartier, le commissaire, le responsable de la DPMP, Ariel Weil, maire de Paris Centre, et que les Conseils de quartier ont été invités à remonter leurs questions en amont de cette réunion.

Hélène DE BARMON interroge donc les membres du Conseil de quartier sur les points spécifiques qu'ils souhaiteraient voir remontés lors de cette réunion.

Olivier MASSONAT estime qu'il serait intéressant de remonter le problème des files d'attente lors de cette réunion.

Agathe FAURE et Véronique GOUPY précisent qu'il y a deux points de deal dans le quartier : square Louvois et rue Colbert. La rue Rameau serait également concernée.

Stéphane LEULLIER cite les problèmes de stationnement sauvage, d'attroupement sur les trottoirs et d'horaire de fermeture des bars sur le secteur des Grands Boulevards.

Jean-Marc CHASTEL explique que, passage des Jacobins, des attroupements bruyants de jeunes posent des problèmes de nuisances pour les riverains.

Avenue de l'Opéra/Rue des Petits-Champs : certains habitants signalent que de jeunes adolescents, appartenant manifestement à des réseaux criminels organisés font la manche.

Jean-Marc CHASTEL rappelle qu'il y aussi des vendeurs à la sauvette qui vendent du faux à proximité du Louvre.

Pour Lydia ZILBERSCHLAG, le principal problème reste la problématique liée à la circulation des piétons.

Samira HERBAL évoque les nuisances sonores de certains établissements de la Place de la Bourse.

Des conseillers évoquent le problème récurrent des opérations de déstockage frauduleuses.

Agathe FAURE et Hélène DE BARMON précisent que le quartier est touché par des problèmes croissants de cambriolages.

Frédéric SCANVIC souhaiterait que soit posée la question des priorités des services de police.

Trombinoscope :

Hélène DE BARMON et Stéphane LEULLIER proposent de créer un trombinoscope du Conseil de quartier.

Il est proposé de faire circuler un document où chacun pourra mettre sa photo et les informations qu'il souhaite partager.

Groupes de travail :

Lydia ZILBERSCHLAG précise que la commission solidarité a déjà commencé à se réunir mais qu'il n'y a pas pour le moment d'avancées significatives à partager.

Stéphane LEULLIER précise qu'il existe aussi une commission communication inter-quartiers qui travaille en lien avec tous les Conseils de quartier de Paris Centre sur les visuels, sur des idées de goodies, etc. Les propositions seront soumises au Conseil de quartier.

Il précise également qu'il y a un compte Twitter du Conseil de quartier Louvre-Opéra qui a été créé : @CQLouvreOpera.

Samira HERBAL suggère d'informer sur les activités culturelles dans le quartier.

Les membres du Conseil interrogent la Mairie sur ce à quoi ils doivent faire attention dans leurs publications et ce qu'ils peuvent faire ou non juridiquement puisque le Conseil est une émanation directe de la Mairie.

Questions diverses :

Anna DE COURSON se dit prête à travailler sur la question des composteurs collectifs et leur mise en place. Elle souhaiterait que la solution de collecte des déchets organiques en pied d'immeuble soit mise en place dans le 1^{er} arrondissement.

Amina BOURI répond que ce sujet lui tient particulièrement à cœur mais qu'actuellement, et à la différence du 2^{ème}, le ramassage des ordures est effectué dans le 1^{er} par un prestataire privé et que cela ne fait pas partie du marché en place. Elle précise qu'elle est en charge du plan climat et qu'en conséquence, elle travaille en ce sens car elle souhaite que ces biodéchets puissent être transformés en biogaz. Le projet semble complexe à mettre en place d'un point de vue logistique mais Amina BOURI reviendra vers le Conseil de quartier lorsqu'il y aura des avancées sur ce sujet. Elle rappelle que le compostage individuel est possible via les lombricomposteurs (des distributions sont régulièrement organisées par la Mairie avec une formation auprès d'un maître-composteur).

Stéphane LEULLIER demande si le projet de potager participatif au Louvre est toujours d'actualité et dans quel délai.

Lydia ZILBERSCHLAG rappelle que la ville de Paris recherche toujours des bénévoles pour la Nuit de la solidarité le 20 janvier.